

Conseil Plénier de l'UFR des lettres, sciences du langage et arts

Séance du 13.04.21

Relevé de décisions

Présents : Michèle CLEMENT, Emmanuel REIBEL, Sarah AL-MATARY, Dario MARCHIORI, Myrtille MERICAM - BOURDET, Michel BERT, Jean-Christophe BRANGER, Martin BARNIER, Muriel JOUBERT, Claudia PALAZZOLO, Stéphanie GIOANNI, Laurence HIDANI, Céline CHABOT-CANET, Frédérique GAYRAUD, Isabelle BOEHM, Catherine GARCIA.

Collège étudiant.es : Clemence FROGET, Damien BURLE

Membres invités : Véronique RIVIERE, Anna GHIMENTON, Pascale BRILLET-DUBOIS.

Membres excusé.e.s : Julie SERMON et Yannick CHEVALIER

Procurations :

Marylène POSSAMAI donne procuration à Michèle CLEMENT

Julie SERMON donne procuration à Martin BARNIER

Yannick CHEVALIER donne procuration à Myrtille MERICAM-BOURDET

1. Modalités de Contrôle des Connaissances :

- Modifications des Modalités de Contrôle des Connaissances – Session 2 – Semestres pairs et impairs : discussion puis vote.

Les modifications demandées concernent le département des Sciences du Langage :

LICENCE 3

1) 3DCLC016 - CM - LINGUISTIQUE ROMANE (L3-S6)

Le Contrôle Terminal écrit sur une plage de 72 heures est remplacé par un écrit d'1 h30.

LICENCE 2

2) 2DCLA014 - CM - Linguistique générale (description des langues) S4 (L2-S4)

Le Contrôle Terminal écrit sur une plage de 72 heures est remplacé par un écrit d'1 h 30.

3) 2DCLD014 - CM - Langues et cultures (L2-S4)

Le Contrôle Terminal écrit sur une plage de 72 heures est remplacé par un écrit d'1 h30.

Adoptées à l'unanimité des votant.e.s.

2. Modification de la Maquette et de l'avenant relatifs à la Licence Arts du Spectacle – Parcours Acteurs en partenariat avec l'ENSATT - discussion puis vote.

Adoptée à l'unanimité des votant.e.s

3. Questions diverses

• **Point sur le renouvellement des sièges vacants au sein du CUFR prévu dans le cadre du scrutin du 27/04 prochain :**

- 2 sièges du collège B pour lesquels nous avons reçu deux candidatures : celle de Marie-Pascale HALARY du Département de Lettres et celle de Bruno MARTINIE du département des Sciences du Langage,
- 1 siège du collège A, pour lequel nous réitérons l'appel à candidature,
- 1 siège du collège BIATSS : pour lequel Mathias CHASSAGNEUX a déposé sa candidature.

4. Vice-décanat :

- Élection de deux vice-doyennes : discussion puis vote

Deux candidatures déposées : celle de Véronique RIVIERE et d'Anna GHIMENTON.

Denis VIGIER rappelle que soixante heures de décharge seront prévues pour le vice-décanat dans le cadre du Référentiel. Elles seront prélevées au niveau de l'UFR préalablement à la ventilation entre les différents départements.

Les vice-doyennes s'engagent pour deux années tout en conservant la direction du Département des Sciences du langage.

Les candidates sont élues à la majorité des votant.e.s.

Le Directeur de l'UFR LESLA

Denis VIGIER

